

Message du président du Conseil

C'est la première fois que je m'adresse à vous à titre de président du Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada dans le rapport annuel de la Société. J'ai été nommé pour un mandat de cinq ans le 21 juin 2012 après avoir siégé au Conseil en tant qu'administrateur pendant près de cinq ans.

Lorsqu'on me demande quelles devraient être les priorités du Conseil au cours des prochaines années, la première qui s'impose à mon esprit est la responsabilité de la Société de présenter et de faire entendre un vaste éventail de voix et d'opinions. Après tout, nous avons promis de créer des espaces publics pour vous permettre d'avoir une meilleure compréhension des événements qui surviennent dans le monde, dans votre pays, votre province, votre ville, votre communauté et votre quartier, et de vous situer par rapport à ces événements.

DIVERSITÉ DES VOIX

Reflète de la diversité des opinions

L'un des objectifs du Conseil est de s'assurer que le radiodiffuseur public reflète les différents points de vue de ce pays sur une vaste gamme d'enjeux. CBC/Radio-Canada offre des tribunes, tant à la radio et à la télévision que sur les plateformes numériques, où les Canadiens peuvent se réunir pour s'informer, se faire leur propre opinion et partager leurs idées sans crainte. Ces tribunes sont des éléments essentiels de notre offre, et nous nous efforçons constamment de les améliorer.

Reflète des régions

Le Conseil d'administration, comme la direction de la Société, estime qu'il est essentiel d'accroître la présence régionale de CBC/Radio-Canada pour aller à la rencontre des Canadiens dans leurs communautés et leur offrir des émissions adaptées à leurs besoins. La décision de tenir l'assemblée publique annuelle du 25 septembre dernier à St. John's, plutôt qu'à Ottawa, en même temps que la réunion du Conseil d'administration, se voulait d'ailleurs une façon de montrer l'intérêt que le Conseil porte aux centres régionaux, à leurs employés et à la place qu'ils occupent dans le reflet des réalités locales sur le réseau. Pendant la visite du Conseil à St. John's, les administrateurs en ont profité pour rencontrer des leaders de la communauté, visiter le plateau de tournage et saluer les artisans de la populaire série *Republic of Doyle* de CBC Television. En bref, le fait d'organiser l'assemblée publique annuelle à St. John's s'inscrivait dans notre volonté d'engager la conversation avec les auditoires des régions.

BONNE GOUVERNANCE

Il va sans dire que le mandat du Conseil repose sur la bonne gouvernance et la transparence, deux principes qui demeureront des priorités sur notre feuille de route.

Avancées en matière de gouvernance

Pour le Conseil, une gestion efficace de la Société tient compte de la nécessité d'investir de façon continue dans l'innovation, tant sur le plan de la production de contenu que sur celui des méthodes de diffusion. L'environnement médiatique est en pleine révolution, et le radiodiffuseur public doit continuer d'être un chef de file des nouvelles plateformes et technologies. En gardant le cap sur l'innovation, nous pourrions renforcer notre engagement envers les Canadiens et continuer de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Dans ce contexte, une gestion efficiente et prudente de nos actifs devient d'autant plus nécessaire qu'elle nous permet de maximiser nos investissements dans des solutions d'avenir. L'opinion sans réserve que le vérificateur général a accordée à CBC/Radio-Canada à la suite de son examen spécial a d'ailleurs renforcé notre détermination à poursuivre dans cette voie.

Avancées en matière de transparence

En vertu de son engagement en matière d'accès à l'information et de divulgation proactive, la Société a communiqué environ 18 000 pages de documents cette année seulement, dont plus de 3 900 pages se rapportant aux activités du Conseil.

Notre volonté de transparence a été soulignée par la commissaire à l'information qui, dans son dernier rapport d'examen spécial au Parlement, nous a accordé un « A », une remarquable amélioration par rapport au « F » que nous avons obtenu en 2011. Il s'agit d'un excellent résultat dont nous devrions être très fiers.

Partenariats pour améliorer l'efficacité de la Société

Les partenariats ont joué un rôle crucial dans la mise en œuvre de la Stratégie 2015 et, dans un contexte de contraintes financières, ils demeurent une stratégie essentielle pour offrir davantage de contenu à nos auditoires, accessible sans contrainte de temps, de lieu ou de moyen. C'est d'ailleurs un partenariat entre CBC/Radio-Canada, VIA Rail, les Fondations communautaires du Canada ainsi que d'autres organisations d'importance qui est à l'origine de la série de conférences CANADA 150/2017 DÉBUTE MAINTENANT organisée à l'échelle du pays en vue des célébrations du 150^e anniversaire du Canada. Les conférences visent à susciter des idées concrètes pour le programme de festivités, en engageant un dialogue entre les Canadiens d'un océan à l'autre au sujet de la vie culturelle et démocratique de notre pays. Vous en apprendrez plus au sujet des activités organisées dans ce cadre sur le [site web CANADA 150 – 2017 DÉBUTE MAINTENANT](#).

Un autre partenariat novateur conclu récemment avec VIA Rail permet d'offrir aux voyageurs un nouveau service de divertissement numérique à bord des trains où ils trouveront un large éventail de contenu canadien sur demande. Ce sera l'occasion pour eux de découvrir et d'approfondir des enjeux dont ils n'auraient peut-être pas entendu parler autrement. Des partenariats avec d'autres radiodiffuseurs sont, quant à eux, une façon pour CBC/Radio-Canada de présenter de grands événements sportifs, tels que les prochains Jeux olympiques d'hiver à Sotchi en 2014, tout en assurant une gestion responsable de nos ressources financières.

NOMINATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2012-2013, le Conseil d'administration a accueilli quatre nouveaux membres : Terrence Anthony Leier, de Regina, nommé le 31 mai 2012, Marni Larkin, de Winnipeg, nommée le 21 juin 2012, Maureen McCaw, d'Edmonton, nommée le 13 décembre 2012, et Vivian Bercovici, de Toronto, nommée le 7 mars 2013, tous pour un mandat de cinq ans. Timothy W. Casgrain, président sortant du Conseil, a également terminé son mandat, de même que trois administrateurs, en l'occurrence Linda Black, Edna Turpin et John Fitzgerald Young. Je tiens à remercier mes anciens collègues pour leur importante contribution au travail du radiodiffuseur public durant leur passage au sein du Conseil. La liste complète des membres du Conseil d'administration et leurs biographies se trouvent sur notre [site web institutionnel](#).

Le 4 octobre 2012, le mandat d'Hubert T. Lacroix, président-directeur général, a été reconduit pour une période de cinq ans. Ce second mandat est un gage de stabilité pour la Société et nous permet de commencer à réfléchir à ce qui suivra le plan quinquennal 2015 : *Partout, Pour tous*.

J'aimerais finir par remercier tous les membres du Conseil pour leur engagement continu envers la radiodiffusion publique.



Rémi Racine
Président du Conseil d'administration